

## Sur le voile

***Bernard Girard, bonjour. Vous êtes économiste, vous intervenez très régulièrement sur notre antenne pour parler de l'actualité économique. Mais ce n'est pas d'économie dont nous allons parler dans cette série de trois émissions, mais du voile, de la laïcité, de la discrimination positives, tous sujets qui vous intéressent puisque vous avez été un des premiers, au tout début des années 90 à militer pour l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes...***

J'ai effectivement écrit en 1992 dans les Temps Modernes un article recommandant expressément l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes. On ne peut pas dire que j'ai été beaucoup suivi même si la fermeture des frontières s'est révélée, comme je l'indiquais alors un leurre.

Ces discussions sur les frontières se sont bizarrement déplacées. Les discussions sur le voile ont remplacé celles sur les frontières, mais je ne suis pas sûr que nous ayons beaucoup progressé.

***Vous êtes, je crois, opposé à une loi...***

Je suis de ceux qui doutent de l'utilité d'une loi. Mais avant d'entrer dans le détail des arguments qui me font penser que ce n'est pas nécessaire, je voudrais faire une remarque sur cette demande de règle, de loi si fréquente dans notre société. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais dès que nous rencontrons un problème, il y a des gens qui proposent de faire une loi pour le régler. Ce qui explique, d'ailleurs, l'extrême complexité de notre appareil juridique.

***Ces lois ne résolvent d'ailleurs pas toujours le problème...***

Non, mais elles le font sortir de l'actualité. Tout se passe comme si l'affaire était réglée parce que l'on dispose d'une loi. Ce qui n'est bien évidemment pas le cas, mais la règle modifie la donne. Lorsqu'on s'interroge aujourd'hui sur le voile, on se pose des questions de fond, sur son sens, sur la liberté des jeunes filles, sur la tolérance... Avec une loi, toutes ces questions disparaîtront de l'espace public. On ne se posera plus que des problèmes pratiques de procédure, de mise en œuvre. La loi ne résout pas les difficultés, mais elle en change la nature. Pour dire vite, elle permet de passer du politique à l'administratif.

***Ce qui ne veut pas dire que le problème sera résolu***

Bien sûr que non. Une loi n'empêchera les élèves de venir au lycée voilées. Elle ne conduira pas non plus les enseignants à exclure systématiquement les élèves voilées. Ils continueront de négocier avec ces jeunes filles comme ils font aujourd'hui, avec, probablement, les mêmes mots. La seule différence est qu'ils pourront s'appuyer sur ce texte de loi et qu'ils pourront dire aux élèves voilées « De n'est pas moi qui m'oppose au port du voile, c'est la loi. Et cette loi, malheureusement, je suis là pour en assurer l'application. » C'est un confort, mais un confort tout relatif, parce qu'en fait la loi ne portera pas seulement sur le voile, mais aussi sur la kippa et la croix qui ne posent pas aujourd'hui de problème, voire sur les insignes politiques. Les enseignants devront demain demander aux élèves qui portent une kippa, une croix ou un pin's à l'effigie de Guevara de les retirer. Les conflits risquent donc de se multiplier, mais ils resteront confinés dans l'espace administratif. On n'en parlera plus. On en parlera d'autant moins que les gens les plus hostiles au voile auront le sentiment d'avoir gagné une victoire.

***Une drôle de victoire si les conflits se multiplient...***

Une victoire tout de même ☐ ils auront imposé leurs vues à toute la société. C'est cela une loi ☐ c'est une règle qui s'impose à tous, à ceux qui l'appliquent spontanément comme aux autres. Faire voter une loi, c'est forcer les autres à se comporter comme soi-même.

***Revenons aux arguments en faveur d'une loi. On met souvent en avant les manipulations dont sont victimes les jeunes filles et qu'une interdiction éviterait. C'est un argument fort.***

C'est sans doute l'argument le plus souvent avancé et c'est, à mon avis, le plus faible. On nous dit que des jeunes filles portent le voile parce que forcées de le faire par leur famille. Je veux bien le croire. C'est sans doute le cas dans certains milieux, mais une fois arrivées à l'école, ces jeunes filles doivent faire face à l'hostilité, aux pressions des enseignants, de l'administration, de leurs camarades. Pour résister à une pression aussi vive, il faut beaucoup de force de caractère. Et vous croyez que des jeunes filles qui ont assez de caractère pour résister à leurs professeurs et à l'administration de l'Education Nationale ne sauraient pas résister à leurs parents ☐ j'en doute. Leur force de caractère ne s'évanouit pas lorsqu'elles rentrent chez elles.

Toutes ces jeunes filles ne sont pas manipulées. Beaucoup portent le voile parce qu'elles le souhaitent. C'est un choix personnel, une manière de s'affirmer.

***On parle beaucoup des grands frères, des pressions qu'ils exercent sur les jeunes filles...***

Oui, mais on ne parle jamais des grandes sœurs, comme si elles étaient incapables de prendre la défense des plus jeunes. Quand je vois le dynamisme d'une organisation comme Ni putes ni soumises, je me dis que les grands frères ont affaire à forte partie.

***L'autre argument des avocats de la loi est, justement, de type féministe. Le voile est un signe de soumission de la femme et tolérer son port à l'école, c'est d'une certaine manière accepter la soumission des femmes. C'est le sens de la pétition qu'a lancée il y a quelques semaines le journal Elle. Qu'en pensez-vous ☐***

C'est effectivement un argument solide. Le voile est un signe de soumission de la femme dans les sociétés musulmanes du Moyen-Orient. Mais est-ce vrai partout ☐ Je n'ai jamais entendu dire que sa progression dans des sociétés qui ne le pratiquaient pas traditionnellement, je pense notamment à l'Asie du Sud-Est, aux Philippines ou en Indonésie, ait correspondu à une dégradation de la situation des femmes. Cela dit, je ne suis pas un spécialiste de ces questions et je ne voudrais pas m'avancer, mais appliquée au contexte français, cette interprétation me paraît contestable.

Puisque l'on parle de discriminations sexistes, vous remarquerez que nous parlons toujours du voile mais jamais de la barbe que les jeunes gens se laissent pousser pour montrer leur attachement à l'Islam. Nous nous trouvons donc dans une situation un peu absurde de tolérer, sans même nous en inquiéter, l'expression de l'attachement à l'Islam des garçons et de la stigmatiser chez les filles. Il y a une asymétrie un peu surprenante pour qui se préoccupe de lutte contre les discriminations sexistes. Les garçons auraient le droit d'afficher leur appartenance religieuse et pas les filles ☐

***Si on ne s'inquiète pas de la barbe, c'est qu'elle n'est pas perçue comme un signe ostentatoire...***

C'est plutôt que l'on peut porter une barbe sans être musulman... Mais je voudrais revenir sur le voile que l'on interprète comme un signe de soumission de la femme. Est-ce bien ainsi que le voient les jeunes femmes qui le choisissent ☐ je ne crois pas qu'on les ait beaucoup interrogées ☐ Or, elles ont leur mot à dire là-dessus et je crois que si on les avait écoutées on aurait découvert qu'il y a dans le voile beaucoup plus que ce que l'on dit d'habitude. Il y a notamment une dimension qu'on souligne rarement ☐ c'est la pudeur.

***C'est ce que disent les musulmans...***

Oui, mais ont-ils tort ? Nous vivons dans une société exhibitionniste qui exploite le corps de la femme à tout propos, et souvent sans motif. Il suffit de regarder les publicités. Il y avait, il y a quelques semaines, il y a peut-être toujours, sur les murs du métro une publicité pour, je crois, les magasins Le Printemps qui montrait côte à côte deux visages de femme : le premier la bouche grand ouverte, le second couvert d'une sorte de liquide crémeux. Il s'agit d'une image publicitaire à laquelle on ne fait presque plus attention, et pourtant, c'est la reprise directe d'images pornographiques, d'image de fellation pour la première et, surtout, pour la seconde, d'éjaculation faciale.

J'aurais, naturellement pu prendre mille autres exemples. Il suffit d'ouvrir les yeux, nous sommes entourés d'images de ce type qui traitent le corps féminin sans le moindre respect. Et, paradoxalement, ce ne sont pas ces images agressives, violentes, brutales qui choquent les féministes de Elle, mais le fait de porter un voile, de se cacher, de s'habiller de manière discrète. Alors même que le voile peut être interprété comme une manière d'afficher sa pudeur, de réclamer un peu de respect, de considération...

Pour dire les choses simplement, je comprendrais mieux la pétition aux accents féministes des journalistes d'Elle si elles s'élevaient également contre l'exploitation du corps féminin dans la publicité. Mais, ce n'est pas le cas. Les pages de Elle, comme de plein d'autres journaux sont remplies d'images que des féministes intransigeantes comme on en trouve aux Etats-Unis qualifieraient de machistes.

***Ne me dites pas que vous êtes pour la censure de ces images...***

Non, bien sûr que non. Mais je suis frappé par l'extrême tolérance dont nous faisons preuve à l'égard d'images tirées directement de la pornographie dès lors qu'elles nous sont proposées par la publicité alors même que nous sommes très sévères à l'égard du voile. Nous acceptons à peu près n'importe quoi du monde marchand et nous sommes extrêmement prudents, méfiants dès lors qu'il s'agit de religion. C'est pour le moins paradoxal.

Ce l'est d'autant plus qu'il ne s'agit, après tout, que d'un vêtement et d'adolescentes. Or on sait l'attention que les jeunes filles portent à leur toilette, on sait comment elles jouent avec leur corps, comment certaines le cachent derrière de longs pull-over, des pantalons trop larges, quand d'autres l'exhibent. A chaque génération, on retrouve des batailles autour de la toilette : il y a quelques années, on parlait des minijupes, des pantalons, il y a quelques mois du string... C'est quelque chose de récurrent.

***Vous croyez vraiment que les jeunes filles qui portent le voile ne le font que par pudeur ?***

Je ne vous dirai pas que c'est la seule motivation, ce serait inexact, mais cela entre certainement dans les motivations de certaines d'entre elles. Et je regrette que l'on n'en tienne pas plus compte.

***Nous avons beaucoup parlé du voile à l'école, mais ce n'est pas le seul lieu où il y a problème. C'est aussi le cas à l'hôpital et dans l'administration. La ville de Paris vient de sanctionner une assistante sociale qui recevait voilée...***

Et qui, je crois, refusait de serrer la main des hommes qu'elle recevait... mais il s'agit là de tout à fait autre chose. Cette femme est fonctionnaire. Elle a une obligation de neutralité qu'elle viole, non pas en portant le voile, mais en ayant des comportements discriminatoires à l'égard des hommes qu'elle reçoit. Ce n'est pas acceptable et elle doit être sanctionnée. Il faut, je crois, faire la distinction, comme Paul Ricoeur et Monique Canto-Sperber, entre des élèves, collégiennes et lycéennes que l'on forme et qui n'ont pas d'obligation particulière à l'égard de l'école et des fonctionnaires qui doivent respecter un certain nombre de règles, dont celle de traiter de manière égale, équitable tous les citoyens.

***Un professeur portant le voile vous choquerait donc plus qu'une élève***

Si le port de ce voile amenait ce professeur à se comporter différemment avec les garçons et les filles, alors, oui, cela me choquerait, mais si ce voile n'est qu'une parure et qu'il n'y a pas, pour le reste de modification de comportement, alors je serais plus tolérant.

***Il n'y aurait pourtant pas neutralité...***

Sans doute, mais il faudrait alors sanctionner les professeurs qui distribuent des tracts à la sortie des lycées, qui vendent L'Humanité ou le journal de l'UMP sur les marchés et que leurs élèves peuvent rencontrer tous les dimanche matin. Que des professeurs affichent leurs opinions n'est pas choquant tant que les élèves peuvent les confronter avec d'autres opinions. Ce qui serait dramatique, c'est que tous les enseignantes portent le voile, soient communistes ou trotskistes, mais dans la mesure où ce n'est pas le cas, la confrontation des points de vue ne peut qu'être profitable.

***Vous dites donc non à une loi sur le voile...***

Je dis non à une loi qui ne pourrait qu'avoir des effets négatifs. Que va-t-il arriver aux jeunes filles exclues ☐ elles vont se retrouver dans des établissements dans lesquels le port du voile sera obligatoire et dans lesquels elles n'auront plus la liberté de choisir. Lorsque la commission Stasi nous explique que ses propositions ne concernent ni les écoles privées sous contrat avec l'Etat, ni celles sous le concordat d'Alsace-Moselle, on peut craindre ce type de dérive. Je dis donc non à la loi, mais en même temps, je crois qu'il faut réaffirmer les règles dans les services publics et rappeler, à l'école, l'obligation de mixité dans les cours de gymnastique ou de piscine. Qu'une jeune fille porte le voile en cours de français ou de mathématiques ne me gêne pas, mais qu'elle refuse d'assister à des cours de gymnastique ou à des séances de piscine parce qu'ils sont mixtes va à l'encontre des règles de bon fonctionnement de l'institution scolaire et doit donc être condamné et sanctionné.

***Mais à ne pas avoir de loi, on renvoie aux enseignants, aux proviseurs, aux chefs d'établissement le soin de prendre des décisions...***

Mais une loi ne changera rien à cela. Ce n'est pas la loi qui exclura, ce sont les professeurs, le proviseur et on peut penser qu'avant de prendre la décision, ils tenteront de convaincre l'élève de changer de comportement. Ce qu'ils font aujourd'hui. Cela ne changera rien. En fait, une loi ne présenterait qu'un seul avantage, elle retirerait cette question de l'actualité, pour le reste, elle n'aura, si elle est votée que des effets pervers, elle créera des conflits là où il n'y en a pas aujourd'hui et enfermera des gamines dans des établissements où elles ne pourront plus changer de tenue si elles le souhaitent.

## La laïcité

***Bernard Girard, bonjour. Nous avons, la semaine dernière, longuement parlé du voile et de la loi qui se prépare sur le sujet. Je voudrais que nous parlions aujourd'hui de la laïcité, dont on a beaucoup discuté à cette occasion...***

Il y a dix ans, que dis-je, il y a cinq ans, le mot laïcité faisait bailler tout le monde. Il évoquait les cours d'instruction civique et leur ennui. Et voilà que nos pages sont pleines d'articles qui en parlent, ce qui doit, d'ailleurs, faire sourire nos voisins. Mais, vous savez que le voile n'est pas le seul motif de ce retour de la laïcité dans le débat public, il y a aussi eu le projet de Constitution européenne et la discussion sur son préambule. Fallait-il y introduire l'idée d'un héritage chrétien de la culture européenne?

***Il n'y a pas beaucoup de débat là-dessus, tout le monde en France est d'accord il faut éviter de parler d'héritage chrétien...***

Il n'y a pas débat en France, mais cette crispation sur la place du fait religieux dans nos sociétés étonne à l'étranger, chez nos voisins les plus proches qui ont là-dessus une attitude plus décontractée. Probablement parce qu'ils n'ont pas la même histoire.

***Vous faites allusion à la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat***

Pas seulement. Nous vivons dans un pays dans lequel les autorités ecclésiastiques et l'Etat ont été, très fréquemment, en conflit. Pendant des siècles, il y a eu l'opposition entre le gallicanisme et les ultramontains, entre ceux qui voulaient donner au roi le pouvoir de nommer les évêques et ceux qui souhaitaient qu'il reste au Pape. Les pouvoirs publics n'ont eu de cesse de repousser le fait religieux dans le domaine privé. Et cela a duré jusqu'au tout début du 20<sup>ème</sup> siècle. Chez nos voisins, le problème a été résolu beaucoup plus tôt, soit par la création comme en Grande-Bretagne d'une Eglise locale qui ne dépend plus de Rome, soit par le développement du protestantisme qui n'a pas la structure hiérarchique du catholicisme. Dans ces pays, les relations entre les Eglises et l'Etat ne posent pas vues de manière aussi dramatique qu'en France.

Si je dis tout cela, c'est pour souligner qu'il y a d'autres modèles tout aussi viables que le nôtre, et qu'une modification, même substantielle, de notre modèle laïque ne remettrait pas forcément en cause la République.

***Justement, revenons à ce modèle. Si on en parle tant, c'est que beaucoup de gens ont le sentiment qu'il est menacé...***

Il doit effectivement affronter deux phénomènes nouveaux et de nature relativement différente. Le premier est un déplacement de la frontière entre le privé et le public. On a beaucoup dit que la laïcité, c'était le renvoi de la religion, du sentiment religieux dans la sphère privée. Et, de fait, on a assisté, depuis le début des années 60, à un effacement progressif des signes de la religion dans l'espace public les prêtres ont abandonné leurs soutanes, les religieuses se sont mises en civil, ont abandonné les espaces publics où on les rencontrait le plus souvent, les écoles catholiques, les hôpitaux. Depuis quelques années, quatre, cinq, il y a un retournement les signes d'appartenance à une confession religieuse ont réapparu dans l'espace public, dans la rue. C'est vrai du voile, de la kippa, voire de la soutane. Ce phénomène n'est pas spécifiquement religieux. Ces dernières années, l'espace public s'est enrichi de signes de choix de vie. Des homosexuels ont, en nombre croissant, pratiqué l'outing. Ils ont dit à la face du monde je suis homosexuel et je suis fier de l'être. La multiplication des signes religieux peut être interprétée de la même manière. Les femmes qui

portent le voile, les hommes qui portent la barbe nous disent « je suis musulman et je l'assume. Il y a dans le port du voile, mais aussi celui de la kippa comme une sorte d'outing » je suis musulman, je suis juif, je ne le cache pas, j'en suis fier et je veux que tout le monde le sache. Ce qui était dans la sphère privée arrive sur la place publique.

***Il y a dans tout cela une part de prosélytisme...***

Pas forcément. On peut tout simplement vouloir afficher ses sentiments religieux, faire savoir aux autres, aux inconnus que l'on croise dans la rue qu'on est juif, musulman, catholique... et qu'on en est fier.

***Il y a un risque de communautarisme, chaque communauté se distinguant des autres par son apparence physique.***

On peut effectivement interpréter ces signes religieux comme autant de signes d'appartenance à des communautés qui se referment sur elles-mêmes, mais on peut aussi bien y voir une manière d'affirmer sa personnalité. L'affichage des signes religieux serait, en ce sens, à rapprocher des marques qui affichent de manière ostentatoire l'appartenance à la bourgeoisie, s'il s'agit de marques de luxe, ou à une génération, s'il s'agit de marques pour jeunes gens...

***Mais comment peut-on prendre le voile ou la kippa pour des manifestations de l'individualité quand ils la masquent. Face à une jeune fille avec le voile, c'est le voile que l'on voit, pas la jeune fille...***

C'est bien ainsi que nous le voyons, nous, mais est-ce ainsi que la jeune fille l'interprète? Non. Elle y voit comme une manière d'afficher sa différence, ce qui la distingue de nous tous. Elle y voit une affirmation de sa personnalité, de son individualité. C'est bien d'ailleurs ce que disent celles qui s'expriment à la télévision ou à la radio. La laïcité est, d'abord, confrontée à ce glissement de la frontière entre le privé et le public qui ramène dans le domaine public ce sentiment religieux que ses partisans souhaitaient maintenir dans la sphère privée. Elle est, ensuite, confrontée à la montée en puissance d'une religion extrêmement dynamique « l'Islam ».

***C'est le deuxième phénomène auquel vous faisiez allusion***

Oui. La laïcité a correspondu à un lent mouvement de déchristianisation de la société française et on a pensé que ce recul de la religion était irréversible. Or, ce n'est pas le cas. On a vu avec Jean-Paul 2 que l'Eglise catholique pouvait se cabrer et reprendre des positions plus offensives. Et c'est naturellement encore plus vrai avec l'Islam qui se comporte chez nous comme en terre de conquête avec d'ailleurs un certain succès. En fait, nous sommes aujourd'hui un peu démunis devant des religions plus dynamiques, plus conquérantes, qui affirment leurs valeurs avec plus de détermination. Nous parlons aujourd'hui de l'Islam mais souvenez-vous du scandale qu'ont provoqué les propos du Pape sur l'avortement et le préservatif.

***Oui, mais dans le cas de l'Islam la situation est un peu différente***

Est-elle si différente que cela? Les questions que l'on se pose aujourd'hui à propos de l'Islam il me semble qu'on se les posait il n'y a pas si longtemps à propos d'autres confessions, à commencer par le catholicisme. Ces questions tournent autour de trois champs

- Celui des valeurs « l'Islam a-t-il des valeurs compatibles avec nos valeurs et que faut-il faire si ce n'est pas le cas »
- Celui des pratiques « les pratiques de l'Islam sont-elles compatibles avec la vie dans nos sociétés »

- Celui, enfin, de la question nationale. L'islam, comme toutes les religions à vocation universelle, nous paraît étranger. Et l'est, d'une certaine manière puisqu'on utilise dans les offices une langue qui n'est pas le français, puisque les ecclésiastiques sont formés à l'étranger, souvent étrangers, que les lieux de culte sont financés par des Etats étrangers...

Il y a sur chacun de ces points débat. C'est flagrant sur le cas des valeurs... L'islam partage-t-il les mêmes valeurs que nos sociétés modernes sur le droit des femmes, sur la place du religieux dans la société? les uns répondent par l'affirmative, les autres par la négative. Cela suscite des débats au sein de la communauté musulmane mais pas seulement. S'interroger sur les valeurs que promeut l'islam, c'est également s'interroger sur nos valeurs, sur cette tentation du relativisme qui nous fait accepter tout et n'importe quoi.

Il faut éviter de confondre ces réflexions sur les valeurs et la question des pratiques, des interdits alimentaires, des fêtes religieuses, qui suscitent souvent beaucoup d'agacement, mais relèvent d'abord de la gestion quotidienne. Autant il paraît difficile de trouver des compromis sur les valeurs, autant il paraît possible d'en trouver sur les pratiques. La question des fêtes religieuses pourrait être résolue tout simplement en jouant sur les jours de réduction du temps de travail. Quant aux interdits alimentaires, ils relèvent surtout de l'organisation des cantines.

### *Ce qui n'est pas simple quand il faut organiser des repas différents...*

C'est effectivement compliqué et cela risque probablement de se compliquer puisqu'il semble qu'un certain nombre de chrétiens redécouvrent actuellement le jeûne pendant la période de Carême sous l'influence du ramadan musulman. D'autres pratiques aujourd'hui oubliées ou négligées pourraient de la même manière resurgir.

### *Que pensez-vous des propositions de la Commission Stasi de créer deux nouveaux jours fériés, l'Aïd qui marque la rupture du ramadan et le Kippour? Que Jacques Chirac n'a pas reprise ?*

Ma première réaction a été de sourire. Il y a quelques semaines, on annonçait la suppression du Lundi de Pentecôte et voilà qu'on nous propose d'en rajouter deux. S'il s'agissait de donner des jours de congés supplémentaires aux salariés cela n'aurait pas beaucoup de sens puisqu'il y a avec la RTT le moyen de prendre des congés quand on le souhaite. Mais s'il s'agit, comme c'était, je crois, l'intention de la Commission, de donner deux jours de congé supplémentaires aux élèves, aux collégiens et lycéens, alors cela me paraît une bonne idée : c'est une manière d'afficher

- La neutralité d'une République qui respecte également toutes les confessions
- Et la reconnaissance du fait religieux : à l'inverse de ce que voudraient nous faire croire quelques ultras, être laïc ne veut pas dire nier le fait religieux, mais plus simplement l'organiser de manière à faciliter la vie en commun de gens de confession différente.

Lorsque l'on discute de ces questions, on est dans le registre de la gestion de la vie quotidienne. Et le modèle laïque doit nous permettre de traiter ces différences de manière à favoriser la vie en commun, de manière à éviter le communautarisme. Nous sommes différents les uns des autres, nous n'avons pas les mêmes pratiques alimentaires, pas les mêmes rites... Il faut l'accepter et trouver le moyen de vivre ensemble avec.

L'adoption de ces jours de congé supplémentaires aurait été, je crois, une bonne manière de préparer le terrain pour traiter la question nationale qui pose des problèmes plus difficiles.

### *Et pourquoi?*

L'islam est vécu comme une religion étrangère, une religion d'immigrés, de Français récents. Je le disais tout à l'heure, ce n'est pas propre à l'islam le catholicisme a longtemps été perçu comme étranger, comme romain. On pourrait dire la même chose d'autres confessions, du judaïsme, du bouddhisme... Dans le cas de l'islam, cette dimension est particulièrement

sensible puisque le clergé est souvent d'origine étrangère et financé par des puissances étrangères. Et, du coup, on a la tentation de franciser l'Islam, de renouer avec le gallicisme. Cela pourrait passer par le financement des mosquées, la formation du clergé, éventuellement sa rémunération. Mais tout cela va à l'encontre de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous sommes donc prisonniers de nos propres règles. Et c'est dommage l'impossibilité de financer la construction de mosquées ou la formation du clergé renforce ce sentiment que l'Islam est une religion étrangère, alors même qu'il est durablement installé en France, et favorise les influences les plus rétrogrades. Ce n'est certainement pas en faisant venir des gens d'Arabie Saoudite que l'on aide développement d'un Islam moderne et que l'on avance dans la discussion sur les valeurs.

***Vous pensez donc qu'il faut faire évoluer le modèle laïque*** ☒

La Commission Stasi l'a redéfini, l'a précisé, elle a fait un gros travail qu'il faut poursuivre en se méfiant de tous ceux qui voudraient faire de la laïcité une arme de combat contre le fait religieux qui relève des convictions personnelles, de la liberté individuelle. Le rôle de l'Etat est de nous aider à vivre ensemble avec nos différences, pas de nous imposer un modèle.

## La discrimination positive

***Bernard Girard, bonjour. Nous avons parlé, dans nos deux précédentes émissions, du voile et de la laïcité. Nous allons aborder aujourd'hui la question de la discrimination positive. Est-ce que vous pourriez, d'abord, nous en donner une définition?***

La discrimination positive est un mécanisme qui donne aux individus appartenant à une population qui souffre de discriminations un avantage pour obtenir un emploi, une place à l'université... C'est une technique que les Etats-Unis utilisent massivement depuis les années 60 pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les minorités, notamment les afro-américains, et que Nicolas Sarkozy a récemment remise au goût du jour en parlant de recruter un préfet musulman.

***Ce qui lui a valu un volé de bois vert de ses amis politiques. En France, ce serait une nouveauté...***

Mais non, ce n'est pas une nouveauté. La discrimination positive existe depuis très longtemps en France pour les handicapés puisque, vous le savez, les entreprises doivent en recruter un certain nombre sous peine de devoir payer une taxe supplémentaire. Et on découvre, à l'occasion de ce débat qu'elle est pratiquée de manière officieuse depuis quelque temps dans différents secteurs. Le Canard Enchaîné a révélé que l'Elysée avait imposé la nomination d'un recteur d'université musulman. De la même manière, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement avait insisté pour que la police recrute des jeunes originaires des quartiers. Dans un registre voisin, tout le débat sur la parité en politique avait également porté sur des mécanismes de quota proches de ce qu'on appelle la discrimination positive.

***A vous entendre Sarkozy n'a fait que dire tout haut ce que beaucoup faisaient en silence...***

Il y a un petit peu de cela. On peut même le soupçonner de vouloir séduire, tirer à lui une clientèle électorale qui pèse et que la gauche tétanisée par le Front National a déçue. Mais son intervention a eu un double mérite

- Elle a d'abord montré que tout le monde, à gauche comme à droite, est conscient de la montée des discriminations et de la nécessité de faire quelque chose pour lutter contre. Le problème n'est pas de savoir s'il y a une discrimination, mais de voir comment la réduire. C'est un progrès
- Elle a, ensuite, ouvert un débat que nous n'avons jamais eu et que nous avons la chance de pouvoir tenir en nous appuyant sur des expériences étrangères, notamment américaines.

***Les réactions très négatives de la droite risquent de réduire ce débat à peu de choses...***

Le débat est ouvert. Un tabou est levé. Parler de discrimination positive dans ce pays n'est plus impossible. On y reviendra certainement.

Ce que je voudrais faire aujourd'hui, c'est l'aborder en me plaçant sur deux plans rarement abordés :

- Un plan pratique, d'abord : peut-on effectivement mettre en place des mécanismes de discrimination positive dans un pays comme la France
- Un plan économique, ensuite : est-ce que la discrimination positive est efficace ? donne-t-elle les résultats qu'on en attend

***Si je vous entends bien, vous n'êtes pas sûr que l'on puisse mettre en place la discrimination positive dont on parle***

Je crois que cela risque de poser des problèmes pratiques très complexes que l'on peut résumer d'une phrase : c'est quoi un préfet musulman ? Se poser la question, c'est immédiatement mettre le doigt sur plusieurs difficultés :

- Faut-il considérer comme musulmans méritant un avantage des Français de souche convertis à l'Islam ? pourquoi leur donner cet avantage ? et si on le fait comment éviter que des gens ne se convertissent à l'Islam pour obtenir ces avantages ?
- Comment identifier les musulmans ? Faut-il construire des fichiers où l'on classerait les Français selon leur appartenance religieuse ? Ce n'est pas impossible, c'est ce qui se passe en Allemagne où chacun doit choisir sa confession pour payer un impôt religieux, mais on imagine les oppositions ;
- Et pourquoi parler de musulman ? Les discriminations concernent aussi bien les enfants issus de l'immigration africaine ou asiatique qui ne sont pas musulmans que ceux de familles maghrébines...

### ***On pourrait alors utiliser la couleur de la peau comme aux Etats-Unis...***

On pourrait effectivement partir de la couleur de la peau ou, plutôt, de l'origine ethnique, mais cela pose également des problèmes. Quand cesse-t-on d'être noir ? d'être asiatique ? d'être arabe ? Comment classer les gens issus de mariages mixtes et ceux dont un des grands parents est d'origine arabe ou africaine ? La difficulté est d'autant plus grande que la discrimination positive construite sur ces bases incite à afficher des différences, des spécificités qui n'en sont plus vraiment.

### ***Les Américains ont bien réussi...***

Les Américains n'échappent pas à cette difficulté. Ni, d'ailleurs, les Britanniques qui ont dans leur dernier recensement distingué les gens d'origine irlandaise des autres blancs vivant en Grande-Bretagne. On en arrive à des situations absurdes où l'on crée artificiellement des différences qui favorisent le développement de groupes de pression. Imaginez que l'on prenne l'origine familiale et que l'on décide de mettre en place des mécanismes de discrimination positive en faveur des Français nés de parents étrangers. Que fera-t-on des enfants issus de familles mixtes ? de ceux venus des pays d'Europe ? On risque de se lancer dans une affaire très complexe pour des résultats au mieux aléatoires. Tout simplement parce qu'il n'est pas certain que la discrimination positive ne sont pas forcément efficaces.

### ***C'est le cœur de la question...***

Effectivement. Si la discrimination positive était efficace, il n'y aurait pas à discuter. Mais ce n'est pas le cas.

### ***Les adversaires de la discrimination positive, je pense à Elisabeth Badinter, insistent beaucoup sur le risque de nommer à des postes de responsabilité des gens moins compétents...***

C'est l'argument qui lui est le plus souvent opposé. Ceux qui le soutiennent ajoutent que la discrimination positive est doublement injuste :

- D'un côté, elle conduit à préférer des gens peu compétents mais appartenant aux minorités protégées à des gens plus compétents mais appartenant à la majorité ;
- De l'autre, elle déconsidère les membres de la minorité les plus brillants que l'on soupçonne de n'avoir réussi que parce que protégés par ces politiques de discrimination.

Cet argument n'est pas totalement faux, mais ces inconvénients sont peu de chose au regard des bénéfices que l'on peut attendre d'une meilleure représentation des minorités ethniques dans les institutions. Et il est assez facile de le contrecarrer en décidant simplement de limiter dans le temps les mécanismes de discrimination positive.

***Cet argument ne suffit donc pas à vos yeux à condamner la discrimination positive...***

Non. Il y a un autre argument qui me paraît beaucoup plus convaincant. La discrimination positive ne favorise pas tous les membres d'une communauté, mais seulement ses élites, ceux qui sont le plus près d'échapper aux discriminations. Prenez la parité qui a poussé les organisations politiques à faire des efforts pour donner plus de place aux femmes sur leurs listes. Elle a été utile, mais à qui a-t-elle profité ? à toutes les femmes ? Non. Seulement à celles qui étaient déjà impliquées dans la vie politique et qui avaient le plus de chance de se faire une place au soleil.

***Ce n'est pas négligeable ?***

Oui, mais cela reste peu. Quelques femmes sont devenues ministres, ont été élues, qui auraient probablement fini par l'être, mais la situation de celles qui sont moins bien rémunérées que leurs collègues masculins n'a pas évolué d'un iota. Ce sont toujours les femmes qui sont le plus employées à temps partiel, qui travaillent dans les secteurs qui offrent les salaires les plus faibles... Rien n'a changé en profondeur.

L'introduction de la discrimination positive permettrait à quelques hauts fonctionnaires issus de l'immigration de faire plus vite carrière. Ce n'est pas négligeable, mais cela ne changerait rien à la situation de l'immense majorité de ceux qui souffrent du racisme, de la xénophobie et de l'ostracisme.

En d'autres mots, la discrimination positive favorise les plus nantis, mais n'a pas d'impact sur le gros de la population visée. On le voit aux Etats-Unis où elle a aidé au développement d'une bourgeoisie noire minuscule dans les années 50.

***Mais n'est-ce pas une bonne chose ?***

Ce serait une bonne chose si cette bourgeoisie noire aidait les noirs les plus pauvres. Mais ce n'est pas le cas, elle ne s'en sent pas solidaire et n'a, en fait, qu'un désir : s'en éloigner le plus possible. Les Américains ont longtemps vécu sur l'idée qu'un noir qui réussirait deviendrait un modèle pour les autres, qu'il les tirerait vers le haut. Ce n'est pas ce qui s'est produit. On peut même se demander, à la lecture de l'exemple américain, si la discrimination positive, ce qu'on appelle outre-Atlantique l'affirmative action, n'a pas été contre-productive, n'a pas, en réalité, aggravé le sort de beaucoup...

***Et comment ?***

En donnant aux bourgeoisies issues des minorités la possibilité d'accéder aux postes qu'elle souhaitait, elle a laissé les plus pauvres, les plus démunis seuls, entre eux. Prenez l'école. Les meilleurs élèves, ceux dont les parents sont le plus attachés à la réussite scolaire, sont allés dans de bonnes écoles qui les attiraient pour remplir leurs quotas. Du coup, la qualité de l'enseignement s'est dégradée dans les écoles à majorité noire et le niveau de tous ceux qui restaient a diminué.

***Il n'y a pas de discrimination positive en France, on ne peut pourtant pas dire que le niveau soit toujours très bon.***

Non, mais le niveau des établissements de banlieue diminuerait si on décidait d'offrir aux meilleurs élèves issus de familles immigrées des places dans les grands lycées des centres ville. L'écart qui existe aujourd'hui entre ces différentes catégories d'établissements ne ferait que se creuser.

***Ce n'est pas ce dont on parle...***

Non, bien sûr que non. Mais je veux insister sur le fait que la discrimination positive, là où elle est appliquée, et notamment dans le monde anglo-saxon, rend invisibles les discriminations dont sont victimes les plus pauvres, les plus démunis. Elle ne les supprime pas.

***Mais que faire alors***☒

Il faut se battre contre les mécanismes qui produisent ces discriminations, que ce soit dans le travail, dans le logement ou à l'école. Il faut donner aux enfants des quartiers abandonnés, délaissés les moyens de faire concurrence aux enfants des quartiers plus riches, de se battre à armes égales. Ils ont l'envie de réussir, mais ils n'en ont pas les moyens. Il faut donner à leurs parents la possibilité d'accéder à des logements corrects et à des emplois bien rémunérés. Il ne faudrait surtout pas que des programmes qui favorisent le développement d'une bourgeoisie issue de l'immigration conduisent à oublier les discriminations dont est victime le plus grand nombre.

***Nous arrivons au terme de cette série d'entretiens. Jacques Chirac a annoncé une loi pour interdire les signes religieux ostensibles et la création d'un observatoire de la laïcité. Qu'en pensez-vous***☒

C'est une loi de circonstance qui ne changera pas grand-chose sinon peut-être à introduire un peu plus de confusion, personne ne sait ce qu'est un signe ostensible, et à favoriser le développement d'écoles communautaires où le port du voile ou de la kippa sera obligatoire. C'est, je crois, une erreur.